

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Haute-Vienne

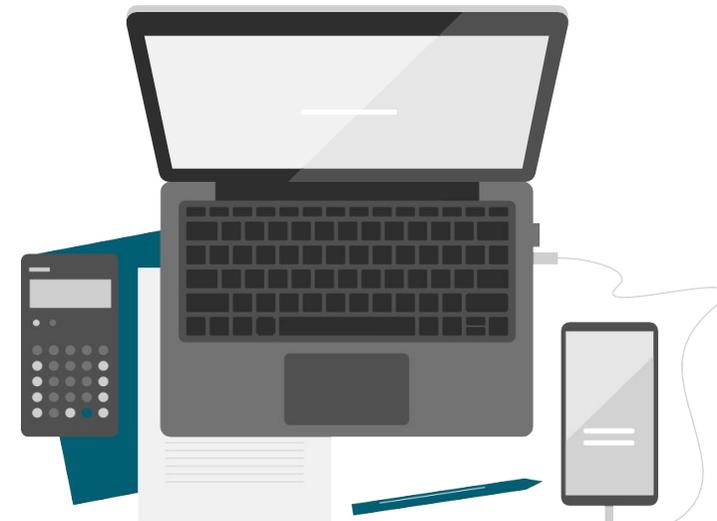


compas

Mai 2024

Déroulé de la présentation

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	18
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	28
Conclusion	35
Annexes	40



La Haute-Vienne

Source : Limites administratives IGN, 2022



Les 9 QPV de Haute-Vienne se situent tous au sein de la commune de Limoges.

Ces quartiers sont :

- Le quartier « **Beaubreuil** »,
- Le quartier « **Bellevue** »,
- Le quartier « **La Bastide** »,
- Le quartier « **Le Sablard** »,
- Le quartier « **Les Coutures** »,
- Le quartier « **Le Vigenal** »,
- Le quartier « **Les Portes Ferrées** »,
- Le quartier « **Val de L'Aurence Nord** »,
- Le quartier de « **l'Aurence Sud** »,

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une **désaffection des français pour cet équipement**. Cependant, si **89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent**. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, **les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé**. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, édition 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet**.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire**. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

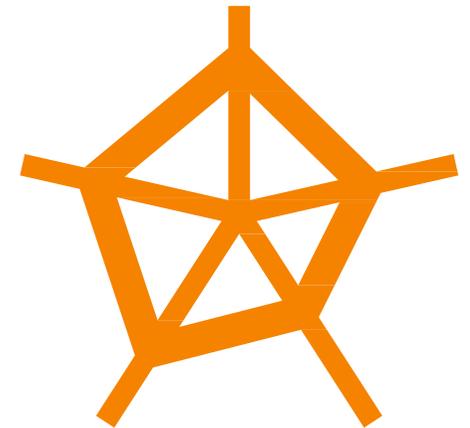
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?

p.10

Baromètre de l'indice de fragilité numérique

p.13

QP du département de la Haute-Vienne

p.16

Les typologies des communes du département

p.18

Les réponses aux fragilités repérées

p.28

Conclusion

p.35

Annexes

p.40

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

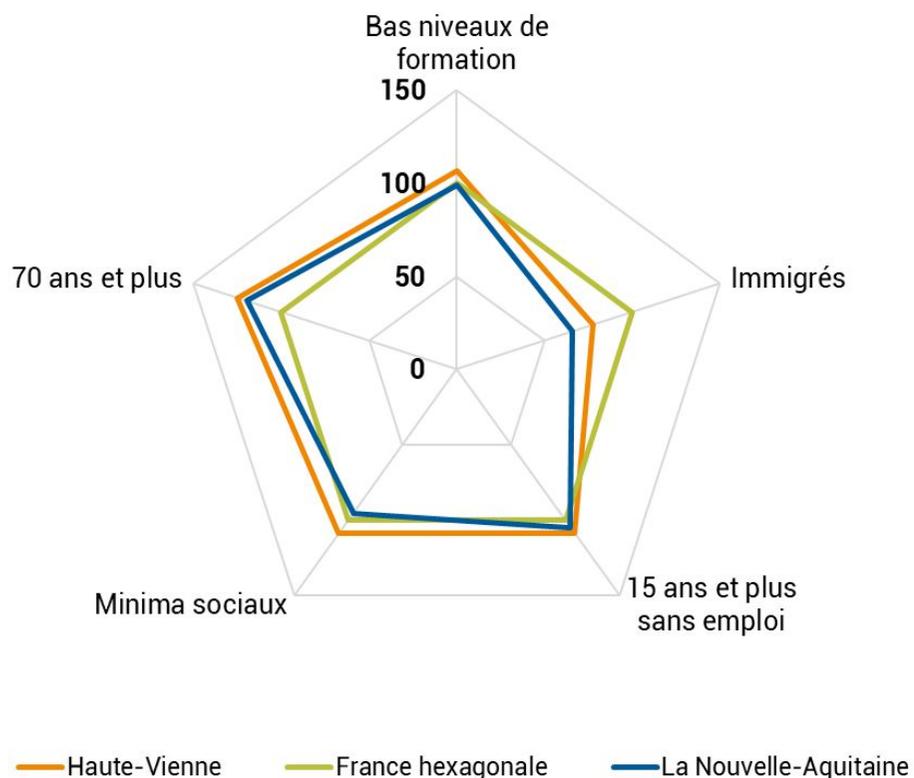
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Haute-Vienne est 1,2 fois plus élevée que celle de la France hexagonale. :

L'indice de rupture face au numérique est de 14 pour la Haute-Vienne contre 11 à l'échelle régionale et 15 en France hexagonale.

Si la situation y est donc légèrement plus favorable qu'en moyenne nationale, elle l'est moins qu'à l'échelle régionale.

Plusieurs critères constitutifs de l'indice de fragilité numérique sont légèrement surreprésentés en Haute-Vienne par rapport à l'échelle nationale :

- **Les bas niveaux de formation** (28% contre 26%),
- **Les personnes sans emploi** (54% contre 50%),
- **Les bénéficiaires de minima sociaux** (10% contre 8,8%),
- **Les 70 ans et plus** (17% contre 13,5%)

Seule la part des immigrés est sous représentée par rapport à la tendance nationale (7,7% contre 10%).

La Haute-Vienne se distingue par une plus forte fragilité des habitants sur le marché du travail (plus de personnes peu qualifiées ou sans emploi) ainsi qu'une précarité plus grande (plus forte proportion de bénéficiaires de minima sociaux).

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Haute-Vienne, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent :**

1. Les communes de la bordure du département (groupe 1). Ces communes sont celles qui présentent le plus de fragilités numériques potentielles :

Sont ici concernées les communes appartenant aux Communautés de communes suivantes: La CC Ouest Limousin, CC Haut Limousin en Marche, CC des Portes de Vassivière, CC du Pays de Saint Yrieix. Ces territoires souvent ruraux, accueillent des populations présentant des risque de fragilités potentielles face au numérique élevés.

2. Les communes du cœur du département (groupe 2) où les fragilités numériques sont beaucoup moins importantes

Il s'agit des communes des CC du Val de Vienne, CC d'Elan Limousin Avenir Nature, CC de Noblat, CC du Pays de Nexon Monts de Chalus et de la CU Limoges Métropole hors Limoges.

3. Limoges, commune centre du département et la plus peuplée, où la fragilité potentielle face au numérique est élevée

La centralité de Limoges concentre des emplois et des services ce qui conduit à la présence d'une population diverse, parfois plus fragile qu'ailleurs aboutissant à un plus fort risque de fragilité face au numérique.

La situation est très variable selon les différents espaces du département. **Trois types de territoires se distinguent:**

1. Tout d'abord **les bordures nord et sud du département (groupe 1)** dans lesquelles se trouvent en majorité les zones de fragilité numérique. Cela concerne notamment:

- La CC Ouest Limousin,
- La CC Haut Limousin en Marche,
- La CC des Portes de Vassivière,
- La CC du Pays de Saint Yrieix

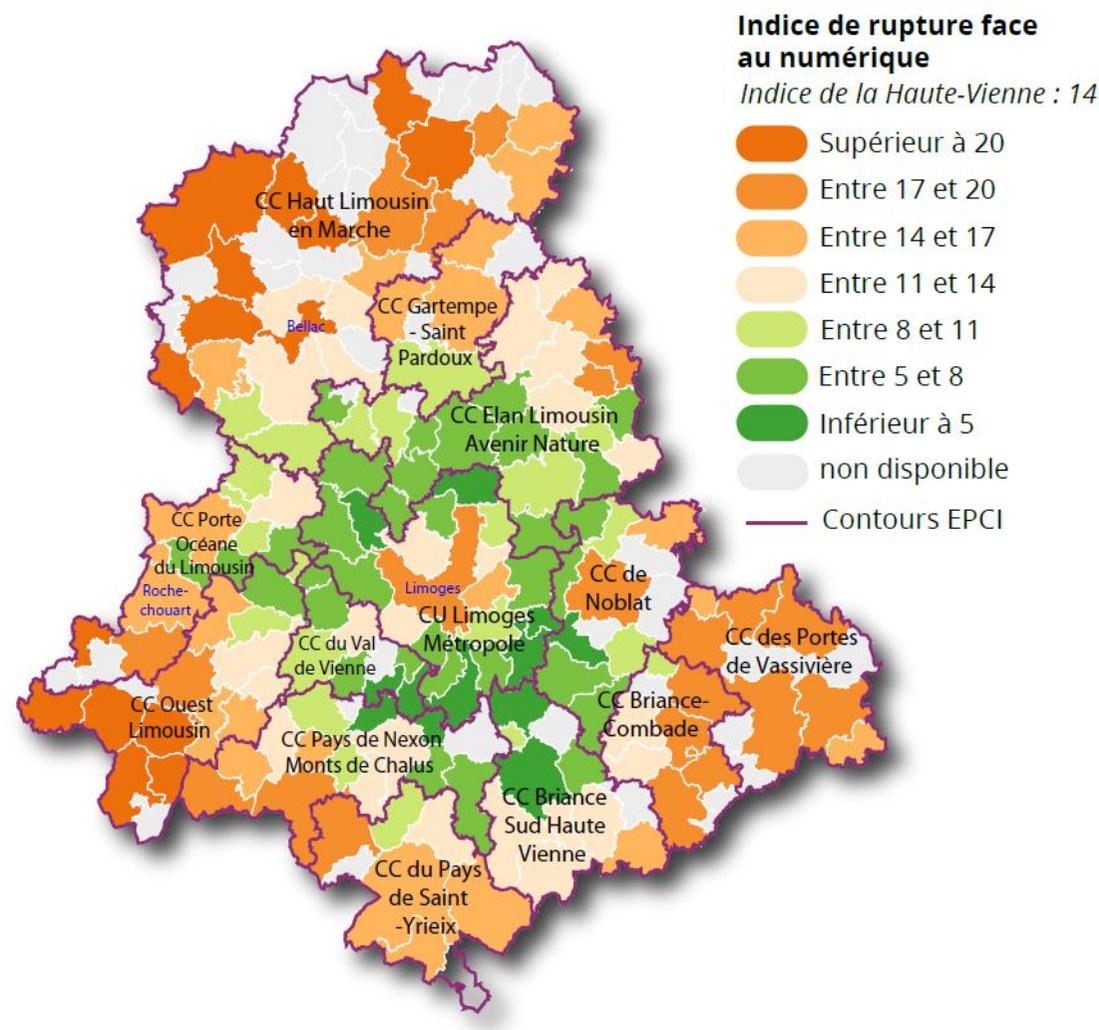
Toutes ces intercommunalités sont marquées par des indices de fragilités très élevés (entre 17 et 20).

2. A l'inverse, **le cœur du département (groupe 2)** se caractérise par une fragilité numérique beaucoup moins importante. Cela concerne ainsi:

- La CC du Val de Vienne,
- La CC Elan Limousin Avenir Nature,
- La CC de Noblat
- La CC du Pays de Nexon, Monts de Chalus,
- La CU Limoges Métropole hors Limoges.

Pour toutes, la majorité des indices est très faible (inférieur à 8).

3. **Limoges (groupe 3)** qui en tant que commune fortement peuplée accueille une population diverse aux problématiques parfois différentes de celles des intercommunalités de la couronne départementale. On y trouve en effet davantage de jeunes, de personnes immigrés, mais aussi des actifs, des monoparents, etc. En découle une grande variété de besoins que l'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs.



	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC Briance Sud Haute Vienne	9	1 939	27,4	339	3,7	3 757	49,5	204	5,0	1 484	16,2
CC Porte Océane du Limousin	12	6 351	31,2	1 213	4,7	11 555	53,1	1 107	9,1	4 607	18,0
CC Elan Limousin Avenir Nature	8	5 472	25,7	894	3,2	11 062	48,1	835	6,8	4 132	14,9
CC Ouest Limousin	18	2 990	32,3	1 221	10,8	5 722	58,2	434	8,0	2 360	20,9
CC Pays de Nexon Monts de Chalus	11	3 074	30,0	587	4,5	5 760	52,7	379	6,4	2 333	17,9
CC Haut Limousin en Marche	18	6 484	34,4	2 212	9,8	12 046	60,3	1 095	9,8	5 193	23,1
CC du Pays de Saint-Yrieix	16	3 277	32,8	846	7,0	6 134	58,2	435	7,3	2 722	22,5
CC Gartempe - Saint Pardoux	13	1 233	30,0	308	6,0	2 398	56,0	152	6,2	1 064	20,9
CC du Val de Vienne	9	2 942	24,1	489	3,0	6 484	48,5	520	7,5	2 332	14,3
CU Limoges Métropole	14	38 528	25,8	19 408	9,4	95 468	54,6	12 314	11,6	31 918	15,4
CC Briance-Combade	17	1 528	34,8	312	5,9	2 673	57,5	267	10,5	1 091	20,6
CC des Portes de Vassivière	18	1 570	33,1	609	10,7	2 901	58,5	213	7,6	1 261	22,2
CC de Noblat	11	2 692	29,4	352	3,0	5 004	51,0	362	6,6	2 056	17,5
La Haute-Vienne	14	78 001	27,8	28 733	7,7	170 765	54,2	18 332	10,0	62 492	16,8
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Haute-Vienne

Valeur proche de celle de la Haute-Vienne

Valeur supérieure à celle de la Haute-Vienne

- **Les intercommunalités se situant dans la couronne du département (groupe 1 - fragilités fortes) partagent plusieurs caractéristiques dont la présence de populations à bas niveaux de formation, les personnes sans emploi, les seniors. Ces populations sont toutes surreprésentées dans ces territoires par rapport au département.**
- **Au sein de ces territoires, la présence des immigrés dans la population est plus forte dans les CC de l’Ouest Limousin, CC du Haut Limousin en Marche ou CC des Portes de Vassivière.**
- **Limoges se distingue par une plus forte présence de personnes immigrées, ainsi qu’une surreprésentation des ménages bénéficiaires des minima sociaux.**

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

En Haute-Vienne, les 9 QPV se situent tous dans la commune de Limoges.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Haute-Vienne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
		QP Limoges - Portes Ferrées	20	675	34,3	528	20,4	1 186	54,4	190	14,2
QP Limoges - La Bastide	22	891	47,2	716	26,0	1 396	65,8	306	25,3	315	11,4
QP Limoges - Le Sablard	19	868	31,7	483	12,6	1 809	56,8	376	18,2	554	14,5
QP Limoges - Beaubreuil	22	2 149	49,7	1 870	29,1	3 335	68,5	719	27,9	819	12,8
QP Limoges - Val de l'Aurence Sud	22	1 552	40,7	1 502	23,7	2 995	65,7	669	25,8	729	11,5
QP Limoges - Val de l'Aurence Nord	22	1 341	45,0	1 214	25,6	2 504	69,6	660	29,4	608	12,8
QP Limoges - Les Coutures	23	895	34,2	586	16,9	1 850	61,5	322	16,1	717	20,7
QP Limoges - Bellevue	19	961	29,6	670	14,4	2 426	60,2	524	18,9	692	14,8
QP Limoges - Le Vigenal	23	444	43,0	253	17,9	730	65,1	180	24,4	227	16,1
La Haute-Vienne	14	78 001	27,8	28 733	7,7	170 765	54,2	18 332	10,0	62 492	16,8
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

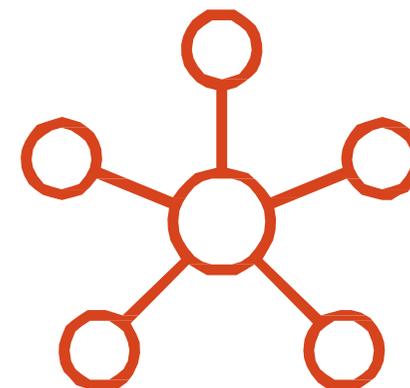
Valeur inférieure à celle de la Haute-Vienne

Valeur proche de celle de la Haute-Vienne

Valeur supérieure à celle de la Haute-Vienne

- Les 9 QPV de Limoges présentent tous des indices de fragilité supérieurs à celui de la Haute-Vienne.
- Parmi eux, 7 QPV présentent des indices très largement supérieurs. C'est la présence des personnes fragiles sur le marché de l'emploi, des immigrés ou de ménages bénéficiaires des minima sociaux qui constitue le cœur des personnes en fragilité numérique potentielle.
- Seul le QPV « Les Coutures » est marqué quant à lui par une forte présence des 70 ans et plus dans la population.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

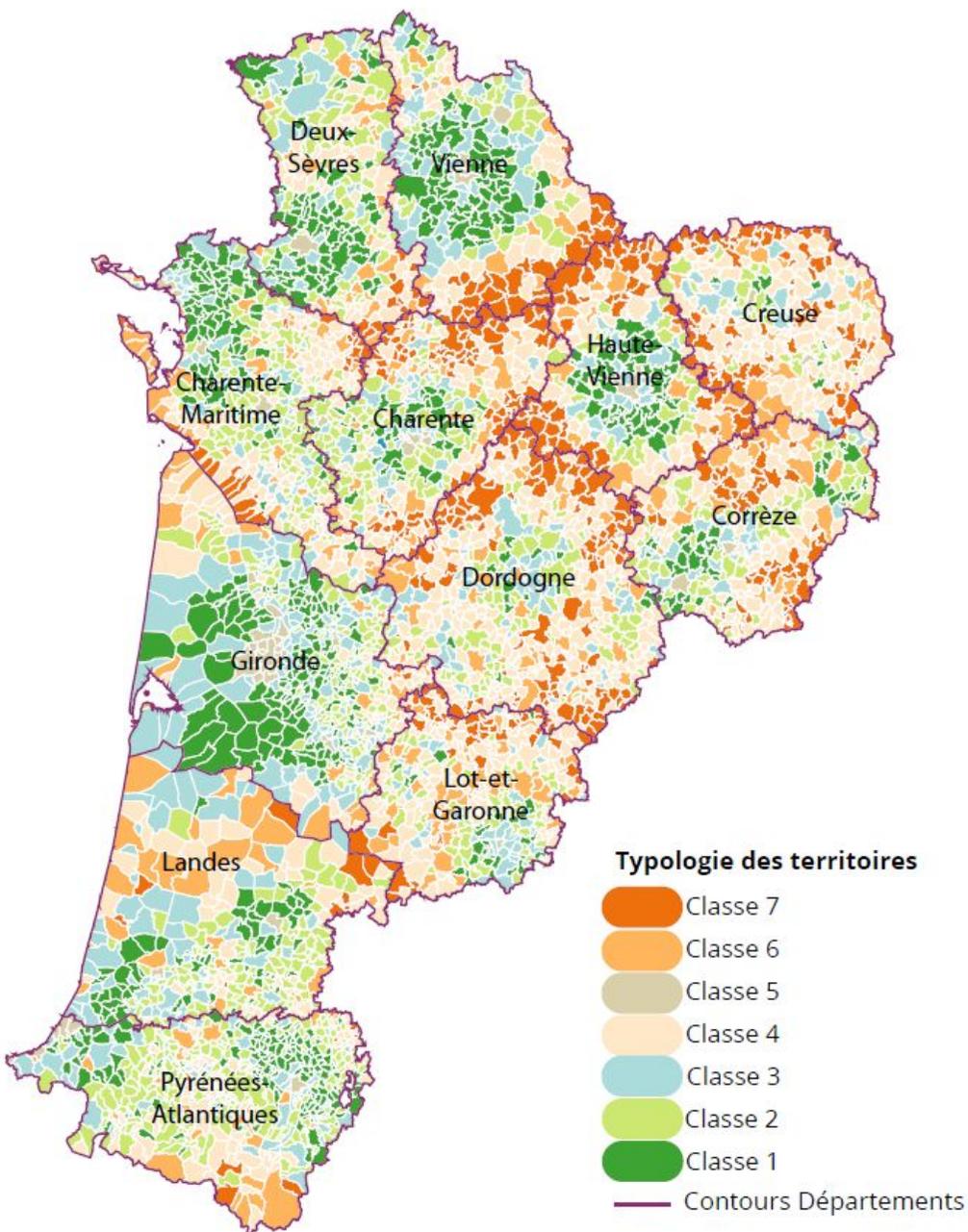
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

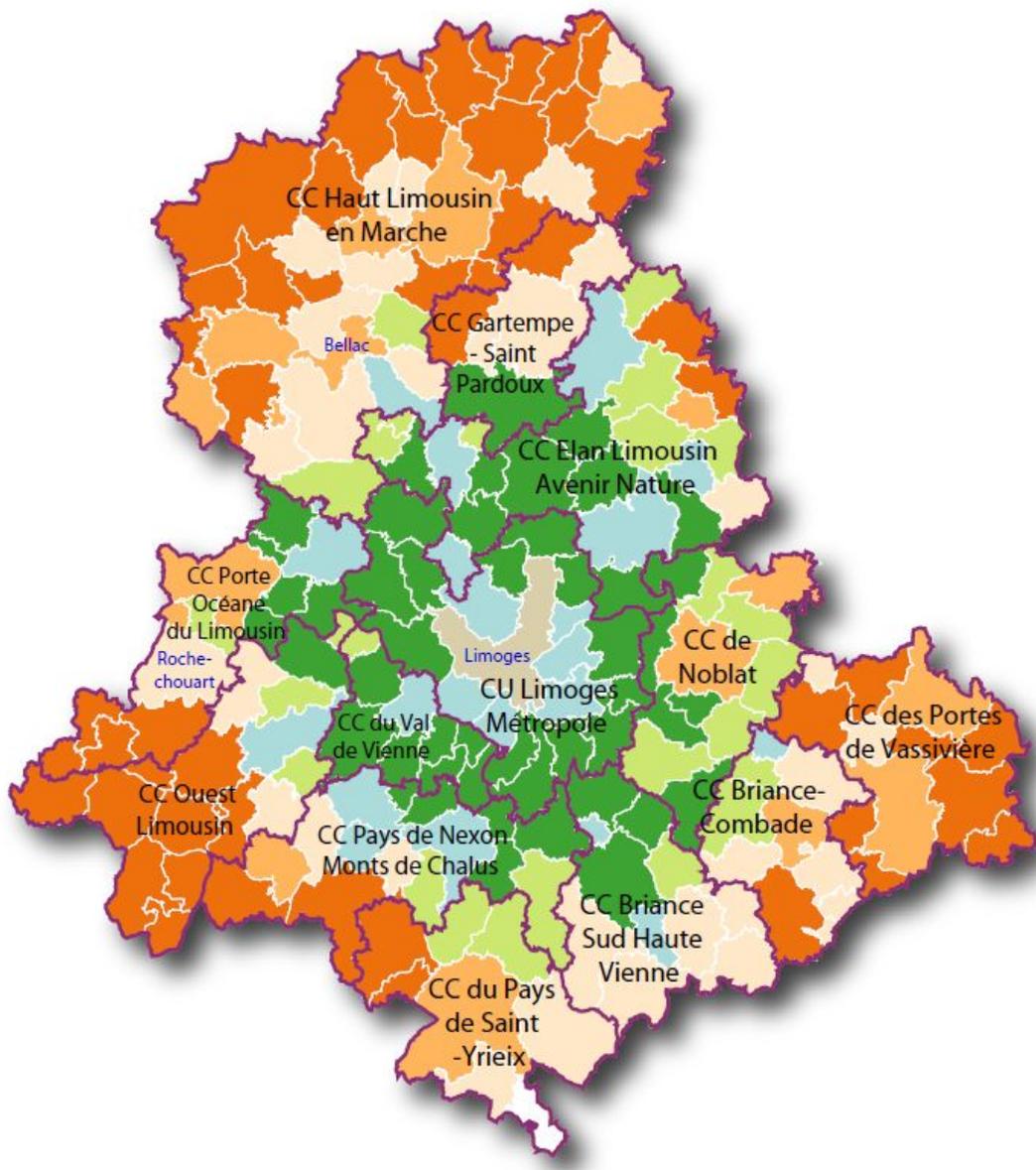
Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la Haute-Vienne en lien avec l'indice de rupture face au numérique

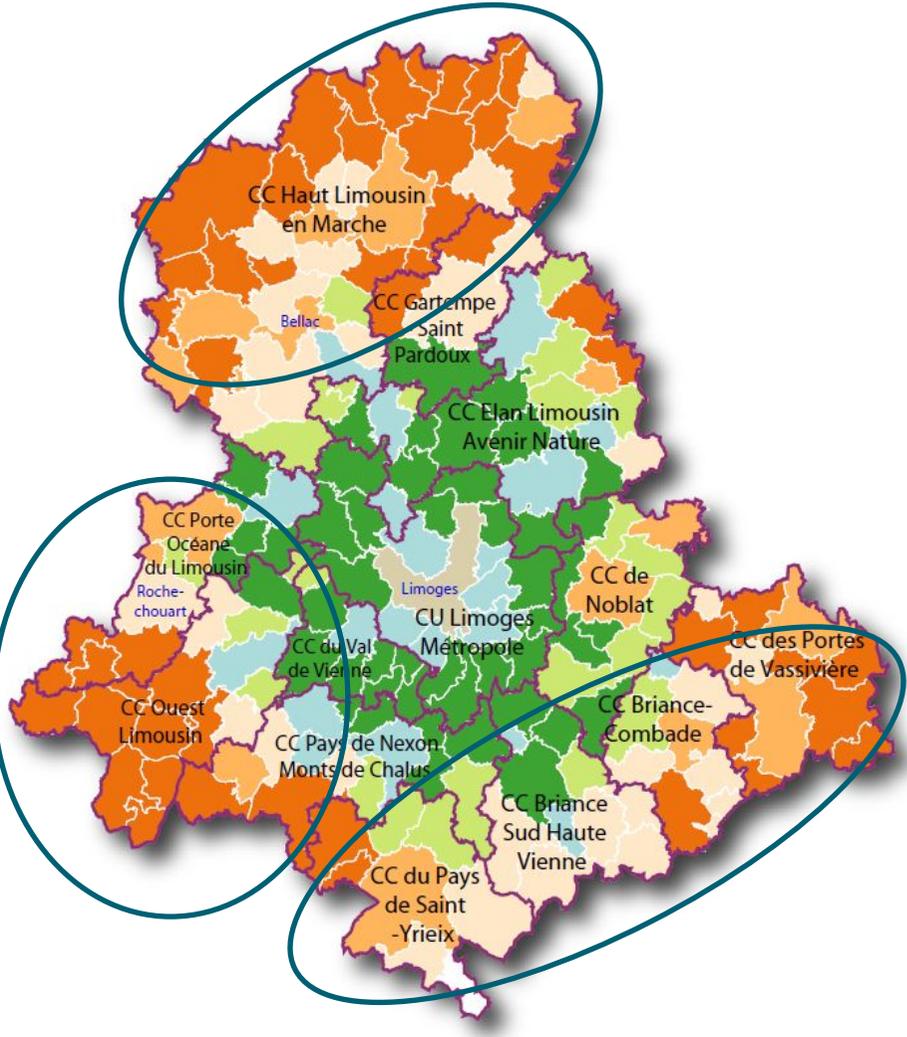
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Groupe 1 - Les communes des bordures départementale

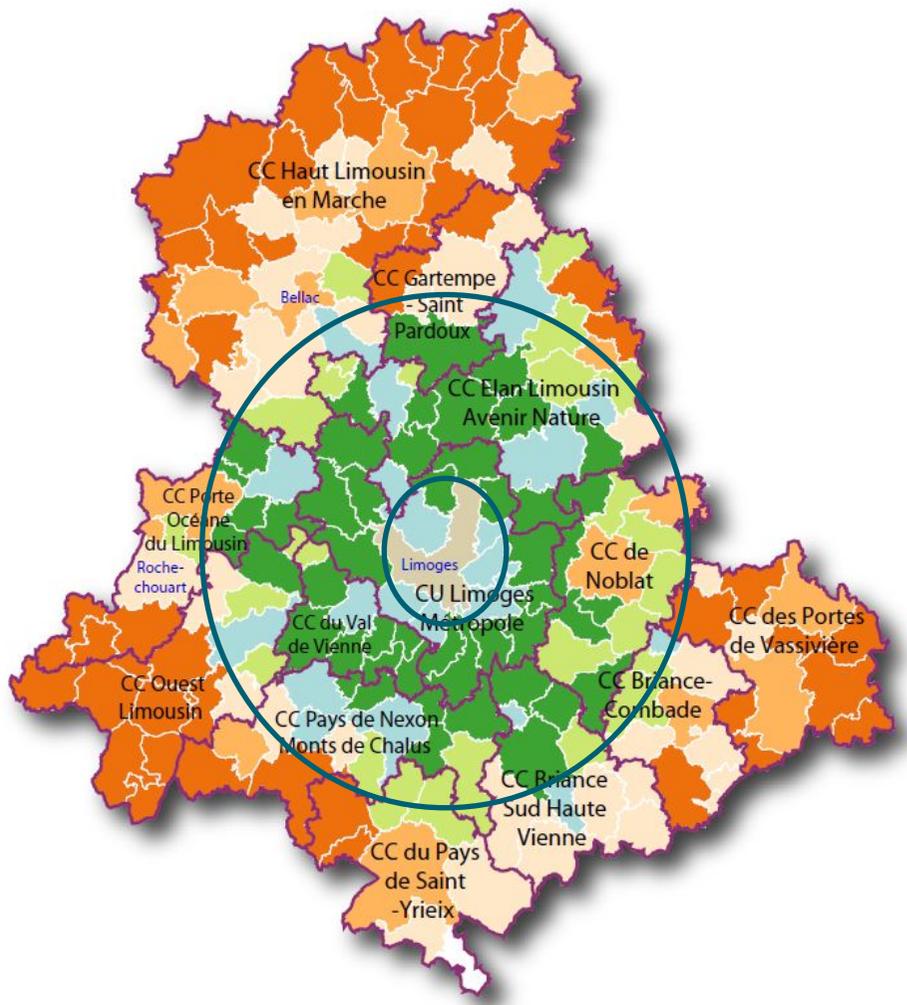
Cette partie du territoire (CC Haut Limousin en Marche, CC Porte Océane du Limousin, CC Ouest Limousin Rochefort – CC du Pays de Saint Yrieix, CC Briance Sud Haute Vienne, CC Briance Combade, CC Portes de Vassivière) (groupe 1) **présente les niveaux de fragilités potentielles les plus élevés du département.**



Une certaine diversité s’observe cependant :

- 1. Les communes les plus fragiles dans lesquels l’ensemble des facteurs de fragilité sont surreprésentés. Ce sont les communes où les besoins d’accompagnement au numérique sont les plus forts (orange foncé).** Cela concerne les communes de Videix jusqu’ à Saint-Éloy-les-Tuileries, mais aussi la grande majorité des frontalières au sein de la CC Haut Limousin en Marche et la quasi-totalité des CC des Portes de Vassivière.
- 2. Au côté de ces communes, se trouvent des communes aux besoins importants mais légèrement moins appuyés que les communes précédemment citées (orange clair et pâle).** La fragilité potentielle face au numérique, est liée à la prédominance de certains types de publics (séniors, monoparents, salariés précaires). Il s’agit par exemple ici des communes de Peyrat-sur-Bellac, de Blond, de Rochechouart, Coussac-Bonneval, Saint-Méard ou encore Saint-Gilles-les-forêts.
- 3. Enfin, dans ces territoires quelques communes présentent des niveaux de fragilités plutôt faibles notamment celles en proximité du cœur du département.**

Groupe 2 - Les communes du cœur du département



Ce groupe de territoires (Les CC du Val de Vienne, CC Gartempe - Saint Pardoux, CC Elan Limousin Avenir Nature, CC de Noblat, CC du Pays de Nexon Monts de Chalus, les communes de Limoges Métropole hors Limoges) (groupe 2) **se caractérise par un niveau de fragilité vis-à-vis du numérique globalement faible**. Deux niveaux sont à observer ici :

1. Les communes qui ne connaissent **pas de fragilités majeures** face au numérique. Dans celles-ci – **communes en vert** - (Verneuil-sur-Vienne, Saint Gence, Veyrac, Peyrilhac, Bonnac la Côte, Eyjaux, Saint Jouvent, Razès, Jougnaç, Séreilhac, etc.) se trouvent des populations insérées dans le marché du travail et aux revenus plutôt élevés.
2. Quelques communes présentent des niveaux de **fragilité légèrement plus forts - communes en bleu clair** (Couzeix, Panazol, Feytiat, Saint Sylvestre, etc.) **ou orange** (Saint Léonard de Noblat, Sauviat sur Vige, Folles ou Laurière) - liés en partie à une représentation plus importante des bénéficiaires des minima sociaux.

A priori, les besoins d'accompagnement au numérique sont moins forts qu'ailleurs et portent sur des publics très spécifiques (bénéficiaires des minima sociaux, monoparents, etc.).



Limoges dénote du reste de l'environnement départemental de par ses **caractéristiques qui sont celles d'un grand centre urbain**.

La population y est plus nombreuse et la présence d'un plus grand nombre d'emplois, d'activités de formation conduit à une plus grande **diversité de profils** de population.

Limoges présente donc un **profil singulier et intermédiaire** par rapport au reste du département.

- Les **fragilités numériques** potentielles sont davantage le fait des **populations immigrées et des bénéficiaires de minima sociaux**. Ce sont, par rapport au département, les ménages qui se trouvent surreprésentés au sein de la commune.
- La présence des **QPV** au sein de la commune se traduit par des **spécificités infra-communales**. Dans ces quartiers, **tous les indicateurs de fragilité potentielles sont surreprésentés**. La question du vieillissement se pose de façon plus singulière dans le quartier des Coutures.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

212 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans la Haute-Vienne.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique

- Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte met en exergue la force d'attraction de la zone urbaine en ce qui concerne le nombre de structures réalisant de la médiation numérique.

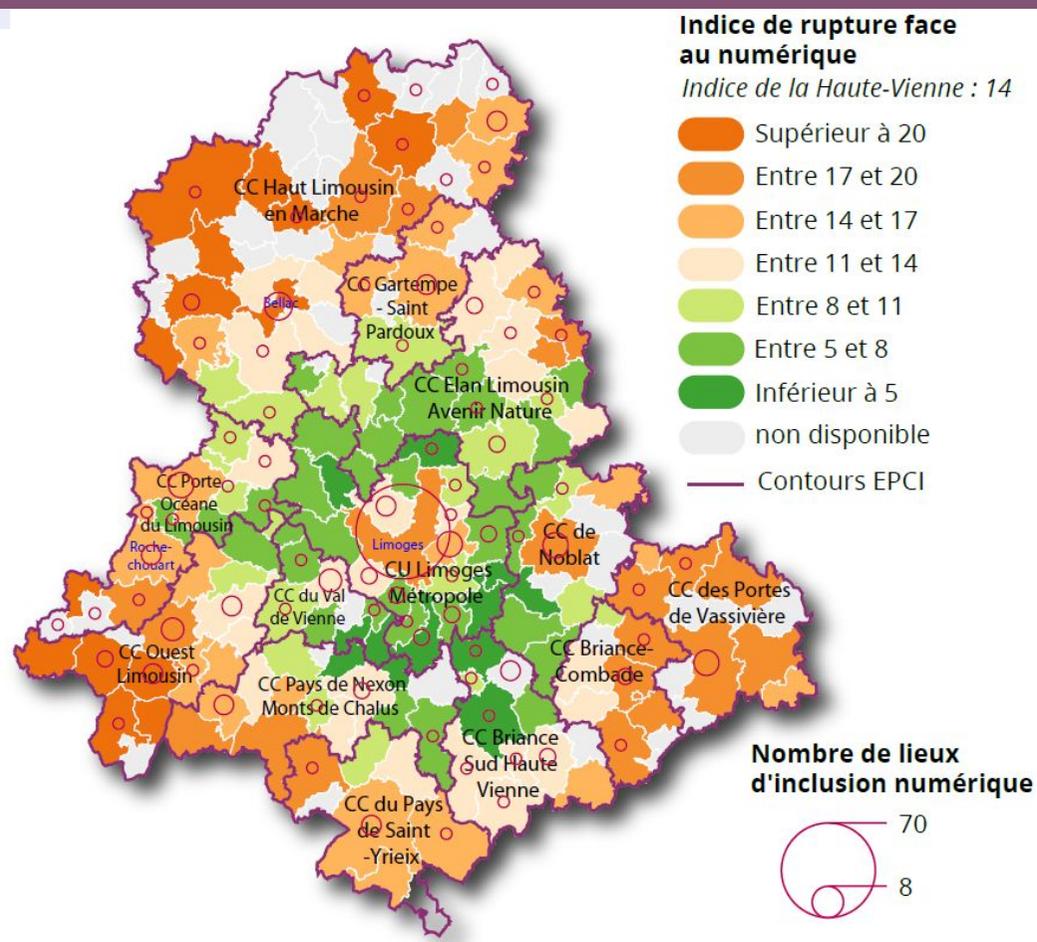
A Limoges, le nombre de structures effectuant de potentiels accompagnements au numérique est dense dans la zone centrale, plus peuplée, en particulier à Limoges et sa périphérie.

Au sein des communes du cœur du département (groupe 2), l'offre est peu présente mais les fragilités potentielles sont a priori moins importantes. Quand elle existe, l'offre est surtout présente dans les CC du Val de Vienne et de Briance Sud Haute Vienne.

Enfin, dans les communes de la couronne départementale (groupe 1), celles qui présentent le plus de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique, l'offre apparaît à la fois plus dispersée et moins dense. En effet, il existe à première vue, une certaine inadéquation entre le besoin potentiel repéré et l'offre existante.

Si certaines communes sont dotées d'une offre de médiation (Ouest Limousin notamment), ce déficit d'offre va même jusqu'à la présence de quelques zones blanches dans le nord du département, en particulier dans la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Dans ce secteur où les populations fragiles sont fortement représentées, l'offre d'accompagnement au numérique est globalement faible, ce qui peut représenter une fragilité majeure pour certains publics (personnes peu mobiles, personnes âgées, etc.).

Notons qu'une offre itinérante, si elle existe, peut venir compenser la faible présence de structures dédiées à l'accompagnement.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

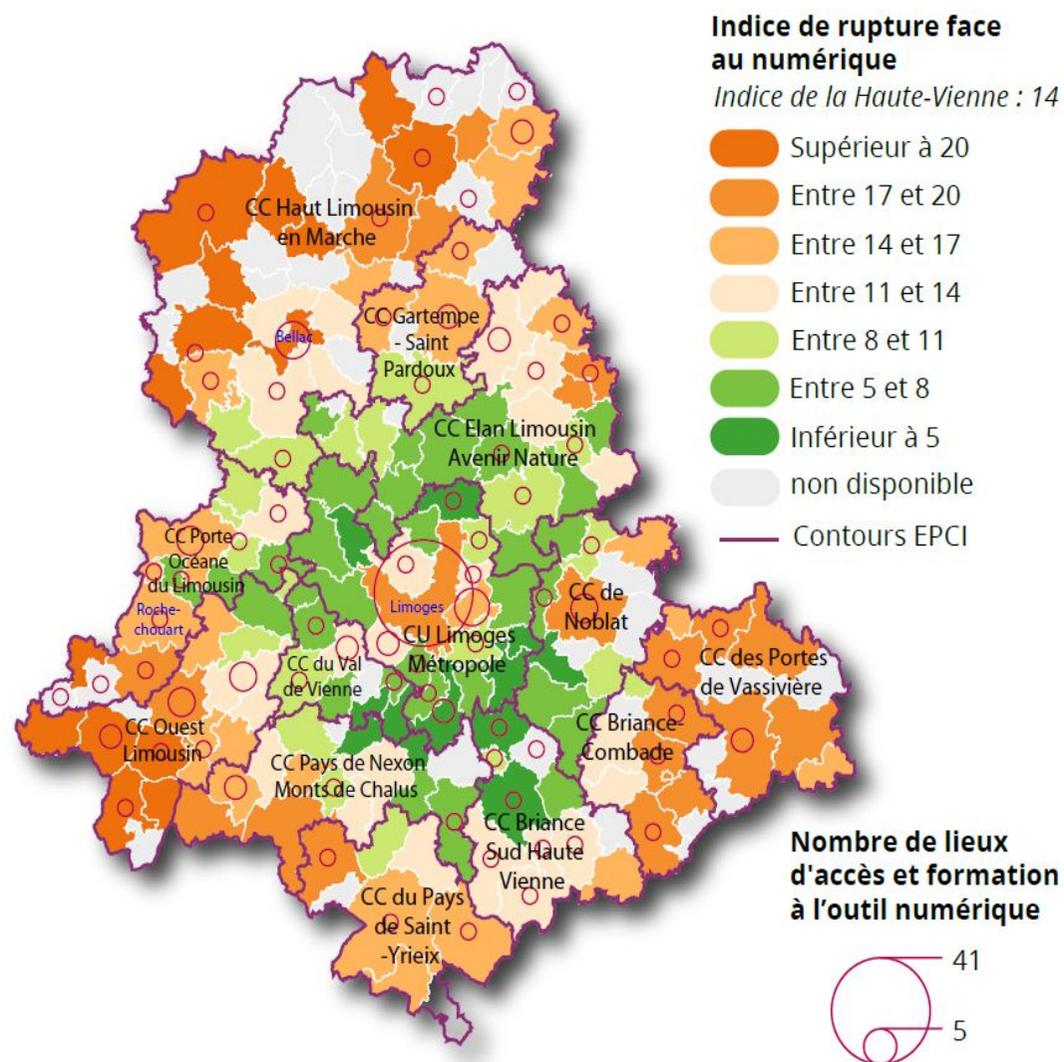
L'offre de formation de premier niveau au numérique suit globalement une tendance similaire à celle pointée précédemment.

Dans les communes de la couronne départementale (groupe 1) :

Cette offre est présente de façon plus dispersée. Elle est plutôt conséquente dans les franges sud ouest et sud du département (CC Ouest Limousin, Porte Océane du Limousin, CC des Ponts de Vassivière). Elle se fait plus rare dans le nord du Département (CC Haut Limousin en Marche) ou le sud (CC du Pays de Saint-Yrieix).

Au sein des commune du cœur du département (groupe 2), l'offre de médiation numérique est plus dispersée et surtout concentrée dans la CC du Val de Vienne. Le reste de ces communes est peu dotée.

Limoges, en tant que commune densément peuplée, dispose d'une offre plutôt forte en matière d'accompagnement au numérique dans la zone CU Limoges Métropole et dans son immédiate proximité (CC du Val de Vienne).



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Accompagnement aux démarches numériques :

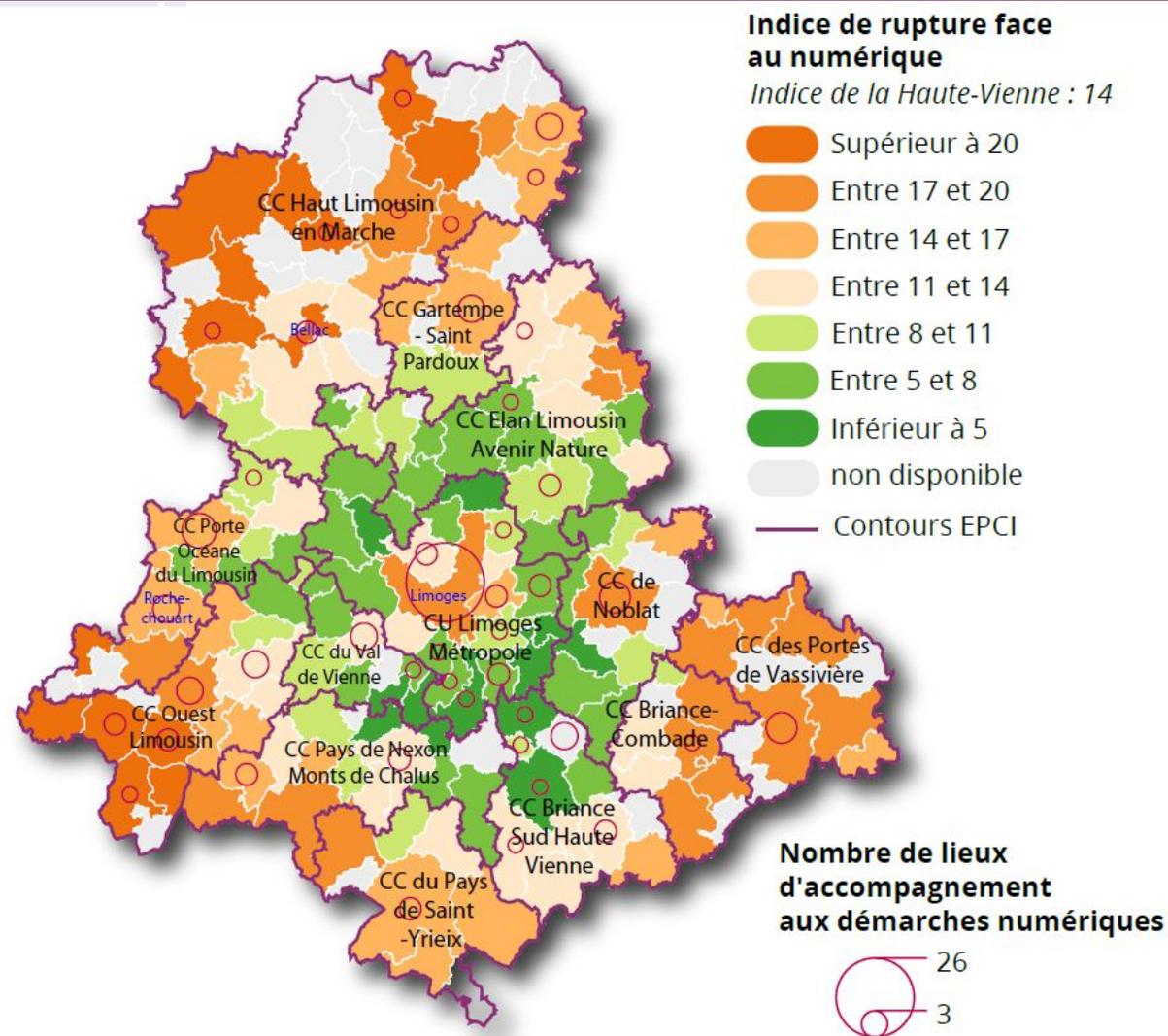
- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

Lorsque l'on regarde l'offre de formation ou d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, on retrouve globalement une géographie similaire à celle pointée précédemment.

Celle-ci s'avère cependant moins bien répartie géographiquement et surtout moins en lien avec les besoins repérés.

Elle est en effet quasi inexistante et très dispersée dans les territoires de couronne départementale, et notamment la CC Haut Limousin en Marche mais aussi des Portes de Vassivière. Une zone blanche est constatée dans la CC Briance sud Haute Vienne qui ne compte quant à elle aucune structure recensée effectuant de l'accompagnement aux démarches administratives. **Il s'agit d'un territoire dont les habitants peuvent être très fortement exposés aux fragilités numérique.**

Cette situation se retrouve également dans la CC du Pays de Saint Yrieix.



Enfin, l'offre est plus importante à Limoges et dans la couronne de la métropole. Dans ces zones (groupe 2), ce sont surtout au sein des communes du CC Val de Vienne et de Briance Sud Haute Vienne que l'offre est concentrée, laissant le sud de Limoges métropole dépourvue d'offre d'accompagnement aux démarches administratives.

3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

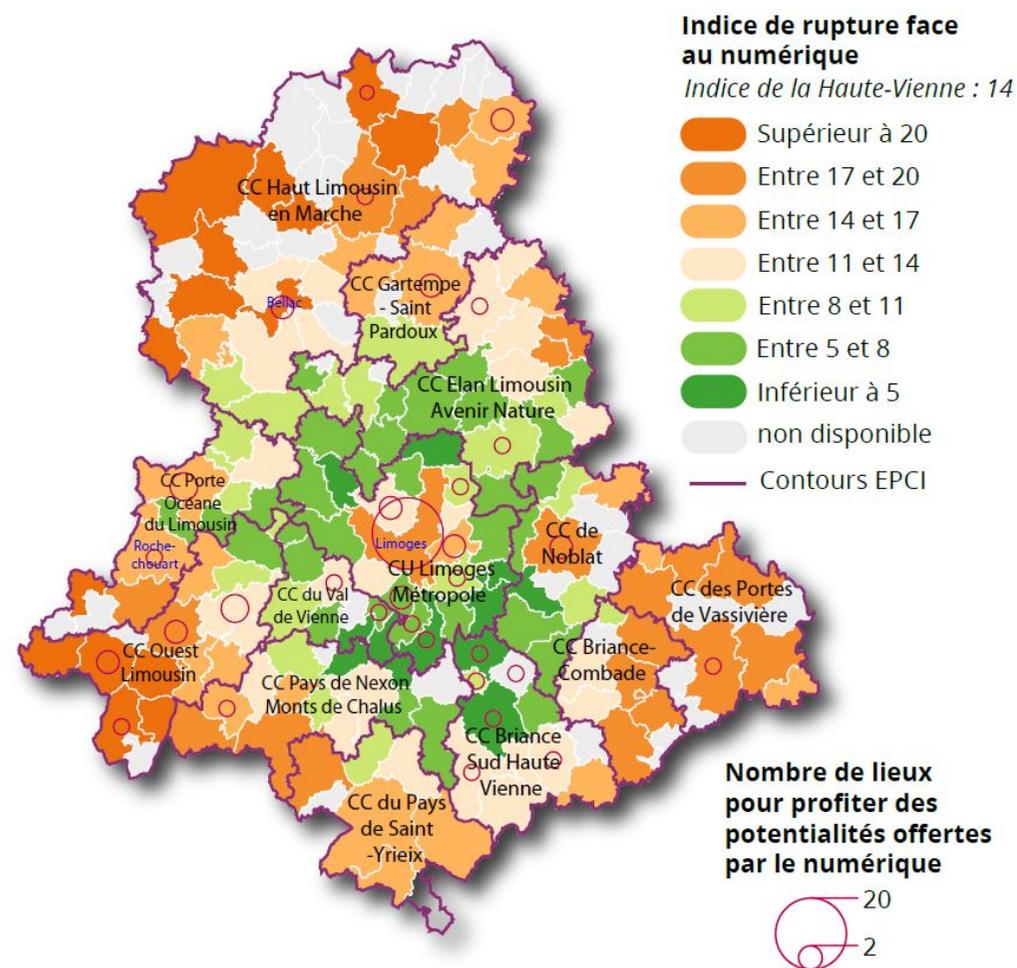
Le numérique est **aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les métiers actuels**. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique.

Par ailleurs, le numérique est un volet important aujourd'hui dans les loisirs, l'accès à la culture ou à l'information. **Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui un frein majeur pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités.

Elle nous **montre que cette offre est peu présente globalement dans le département et que les zones peu pourvues par les autres formes d'accompagnement le sont également peu sur ce point.**

Une fois encore, elle est moins en lien avec les besoins repérés. Elle est quasi inexistante et très dispersée dans la CC Haut Limousin en Marche ou des Portes de Vassivière (groupe 1). La CC Briance sud Haute Vienne ne compte quant à elle aucune structure recensée effectuant de la formation de ce type, alors qu'il s'agit d'un territoire dont les habitants peuvent être très fortement exposés aux fragilités numériques. Cette situation se retrouve également dans la CC du Pays de Saint Yrieix.



Parmi ces territoires, la CC de l'Ouest Limousin où les fragilités sont a priori nombreuses se distingue cependant par une offre plus importante qu'ailleurs en la matière.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC Briance Sud Haute Vienne	9130	9	11	12	8	72,7	9	81,8	6	54,5
CC Porte Océane du Limousin	25704	12	17	7	12	70,6	9	52,9	4	23,5
CC Elan Limousin Avenir Nature	27563	8	10	4	8	80,0	4	40,0	2	20,0
CC Ouest Limousin	11320	18	14	12	11	78,6	11	78,6	8	57,1
CC Pays de Nexon Monts de Chalus	13032	11	7	5	4	57,1	4	57,1	1	14,3
CC Haut Limousin en Marche	22386	18	24	11	17	70,8	11	45,8	5	20,8
CC du Pays de Saint-Yrieix	12104	16	5	4	3	60,0	2	40,0	0	0,0
CC Gartempe - Saint Pardoux	5093	13	6	12	5	83,3	3	50,0	2	33,3
CC du Val de Vienne	16282	9	7	4	5	71,4	4	57,1	2	28,6
CU Limoges Métropole	206616	14	93	5	57	61,3	39	41,9	30	32,3
CC Briance-Combade	5340	17	4	7	3	75,0	1	25,0	0	0,0
CC des Portes de Vassivière	5701	18	7	12	4	57,1	4	57,1	1	14,3
CC de Noblat	11729	11	7	6	5	71,4	4	57,1	2	28,6
Haute-Vienne	371691	14	212	6	142	67,0	105	49,5	63	29,7
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Haute-Vienne

Valeur proche de celle de la Haute-Vienne

Valeur supérieure à celle de la Haute-Vienne

Note de lecture: 83% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CA Gartempe-Saint Pardoux développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 50% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- Les **structures d'accès et de formation** à l'outil numérique sont **surreprésentées** dans plusieurs CC du département (CC Briance Sud Haute Vienne, CC Porte océane du Limousin, CC Elan Limousin Avenir Nature, CC Ouest Limousin, CC Haut Limousin en Marche, CC Gartempe – Saint Pardoux, CC Val de Vienne, CC Briance – Combade, CC de Noblat). Ce type de structures est **sous-représenté** dans les CC du Pays de Nexon Monts de Chalus, CC du Pays de Saint-Yrieix et CC des Portes de Vaissivière. Notons qu'elles sont aussi sous représentés à la CU Limoges Métropole.
- L'**accompagnement aux démarches** numériques est à l'inverse **très sous-représentée** dans plusieurs intercommunalités présentant des fragilités numériques potentielles élevées (CC Briance-Combade, CC Elan Limousin Avenir Nature, CC Haut Limousin en Marche, notamment).
- Enfin, l'**offre relative aux potentialités** offertes par le numérique est **modeste** et n'est surreprésentée par rapport au département que dans 2 ECPI : les CC Briance Sud Haute Vienne et CC Ouest Limousin.

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision**, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins.

Elle vient donc **nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain**. Sa finalité est bien d'être un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique.

Dans le cas de la **Haute-Vienne**, retenons que :

- **Le département présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national mais supérieur à la tendance régionale** (14 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique**, grâce à un réseau riche d'acteurs. Cependant, la couverture territoriale en la matière est très inégale et surtout, celle-ci n'est pas toujours en adéquation avec les besoins identifiés.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle** : le cœur du département, la bordure départementale et Limoges qui, en tant que pôle urbain, accueille en outre les QPV du département qui ont des spécificités propres au regard de leur population.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Les communes de la couronne départementale

CC Haut Limousin en Marche, CC Porte Océane, CC Ouest Limousin Rochefort, CC Pays de Saint Yrieix, CC Briance Sud Haute Vienne, CC Briance Combade, CC Portes de Vassivière

Il s'agit des territoires dans lesquels les indicateurs de fragilité potentielle sont tous surreprésentés. On a là une présence importante de personnes qui peuvent rencontrer des difficultés vis-à-vis du numérique.

Le cœur du département

CC du Val de Vienne, CC Elan Limousin Avenir Nature, CC de Noblat, CC du Pays de Nexon Monts de Chalus, CU Limoges Métropole hors Limoges

Malgré quelques nuances liées à la surreprésentation des ménages bénéficiaires des minima sociaux dans des communes particulières, il s'agit ici des territoires les moins exposés aux risques de fragilité numérique, compte tenu de la présence d'une population plutôt insérée sur le marché du travail, active et disposant de revenus plus élevés.

Limoges

CU Limoges Métropole

Limoges se distingue du reste du département en tant que **commune urbaine dense dans un département rural**. Elle s'en distingue à deux titres. D'une part, en tant que commune urbaine dense, elle accueille **une population plus diversifiée et parfois plus fragile** que dans d'autres territoires. D'autre part, c'est à Limoges que se trouvent **les 9 QPV du département**, ceux-ci cumulant également une série d'indicateurs de fragilités.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre **une certaine richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique** recensée sur le département et témoigne de la mobilisation des acteurs de la Haute-Vienne.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- La Haute-Vienne se caractérise par **un volume assez important d'offre en matière de médiation numérique**.
- Cependant, **l'analyse de sa localisation révèle à la fois de grandes disparités entre communes et surtout une inadéquation certaine entre son emplacement au sein des communes et les fragilités potentielles qui y sont identifiés**:
 - **les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans la zone dense, à Limoges et sa périphérie**. La centralité et la densité de population de Limoges entraînent mécaniquement une plus grande présence des structures susceptibles de répondre aux besoins des habitants. Tous les types d'offre y sont davantage représentés qu'ailleurs.
 - Les **communes du cœur du département** sont à première vue **moins dotée en offre d'accompagnement**, mais cela a lieu dans un contexte de moins grande densité des besoins au regard des caractéristiques de la population.
 - Les **communes des bordures départementale** sont celles dans lesquelles **les besoins potentiels sont les plus forts** mais aussi souvent les communes **les moins pourvues en offre de médiation, d'accompagnement et de formation**.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- La particularité du département réside à la fois dans l'importance des besoins repérés, la faiblesse relative de l'offre dans certains territoires ainsi que dans son caractère rural qui exacerbe les enjeux liés à la mobilité. Dans ce contexte, plusieurs questions se posent:
 - *Comment renforcer l'offre d'accompagnement numérique pour couvrir des territoires parfois dépourvus de ressources, tout en consolidant l'offre existant afin de tendre vers une meilleure adéquation entre besoins et ressources ?*
 - *Comment travailler dans les territoires ruraux, la question de l'accessibilité de l'offre d'accompagnement afin de faciliter sa fréquentation par les ménages isolés identifiés comme potentiellement fragiles vis-à-vis du numérique ? Quels dispositifs renforcer ? Quelles actions créer en matière d'aller vers pour toucher une partie des ménages éloignés rencontrant des freins dans leur mobilité ?*
- Si l'offre globale est plutôt importante en Haute-Vienne, Ce sont surtout les domaines de l'accès à la formation et à l'outil qui est représenté. Les domaines de l'aide aux démarches et de l'accès aux potentialités offertes par le numérique sont globalement peu présents
 - *Comment dans ce contexte développer une offre plus variée qui rende possible un parcours de progression vers une plus grande autonomie finale ?*
- Limoges se caractérise par une grande densité de structures d'accompagnement. Au-delà du nombre de structures il convient de s'interroger sur les éléments suivants:
 - *Comment veiller à ce que l'offre d'accompagnement existante bénéficie aux publics les plus concernés tels que les personnes immigrées ou bénéficiaires des minima sociaux (publics des QPV) dont les caractéristiques peuvent induire des besoins spécifiques liés à la barrière de la langue et aux types de démarches à réaliser ?*
- Enfin, dans les QPV de Limoges tous les indicateurs de fragilités potentielles sont surreprésentées dont la part des 70 ans et plus (sur ce dernier point, la question se pose d'ailleurs de façon très marquée dans le quartier des Coutures).
 - *Comment accompagner la diversité des publics dans ces quartiers populaires ?*
 - *Comment repérer et accompagner les seniors exposés à ces fragilités dans les quartiers populaires ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

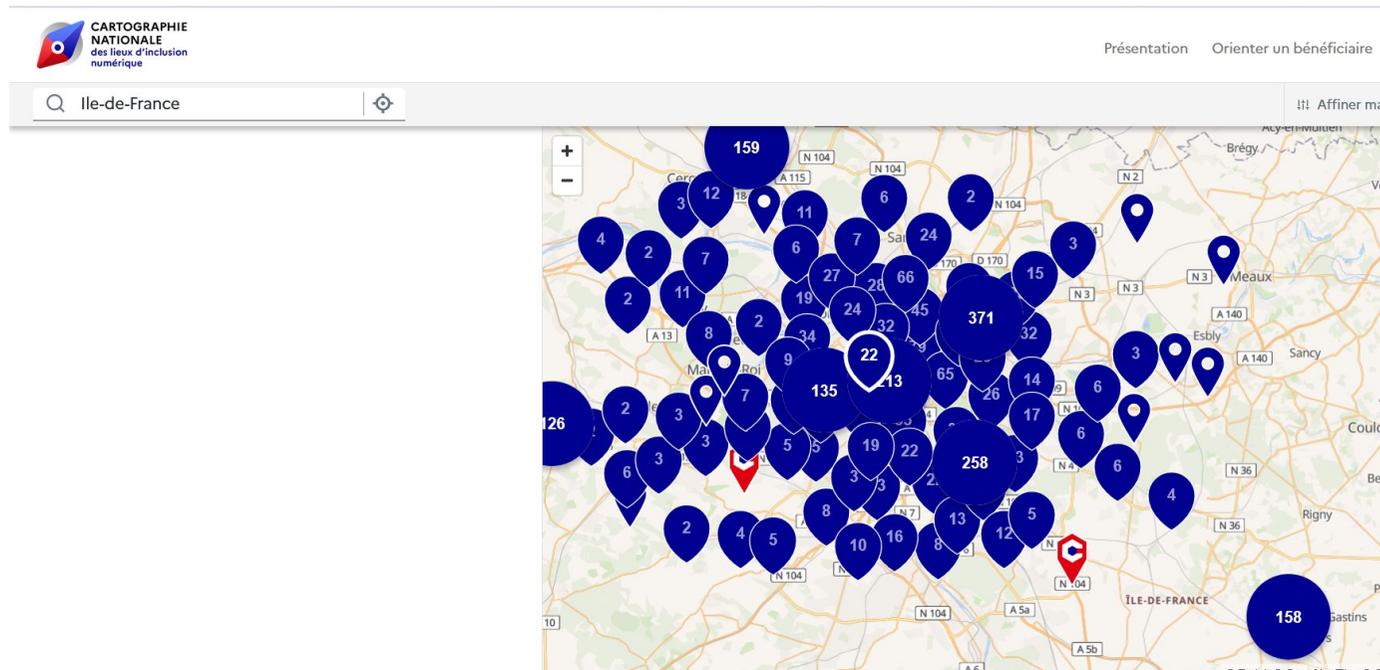
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain